

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 juillet 2026

Le trois juillet deux mille vingt- six à dix-neuf heure trente, le Conseil Municipal de VOISE, légalement convoqué le 30 juin 'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme Mylène PICHARD, Maire.

Etaient présents : Mme PICHARD Mylène, M. FERREOL André, Mme NAVARRO Solange, M. AVICEAU Thomas, Mme LECOMTE Josette, Mme VERDELET Laetitia, Mme LE NOUAIL – ROUGUENAUD Katia, M. DEMANGE Nicolas formant la majorité des membres en exercice.

Absents non représentés : Mme ARNAUD Sandrine, M. CLEMENT Thomas, M. MARTINS-FERNANDEZ Dimitri

Secrétaire de séance : Mme Lecomte Josette

Les conseillers municipaux se sont réunis pour statuer sur les 2 points suivants :

Fête du 14 juillet :

Le conseil municipal approuve l'organisation d'un repas sur la place de l'église le mardi 14 juillet 2026.

Le tarif fixé pour la participation est de 15€ à partir de 12 ans pour les inscriptions hors commune, et gratuit pour les résidents de la commune

Emploi d'un saisonnier pour l'entretien et nettoyage des espaces verts :

- **Au vu de l'ensemble des travaux des espaces verts durant la période estivale 2026, il est donc demandé de recruter un saisonnier du 1^{er} juillet au 31 août 2026.**

L'agent aura pour missions :

- Le nettoyage des massifs
- L'arrosage ponctuel des massifs et plantations
- Désherbage du cimetière

qualité d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C, pour assurer les fonctions d'agent d'entretien Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'article L.2122-2 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29 relative à la

clause générale de compétences qui donne pouvoir au conseil municipal de régler par ses délibérations

les affaires de la commune ;

VU L.332-23-2 relatif à l'accroissement saisonnier d'activité et de création d'un poste saisonnier.

CONSIDÉRANT la nécessité de la continuité du service public ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- _ D'autoriser Madame le Maire à la création d'un emploi saisonnier pour les Espaces Verts, du 1^{er} juillet au vendredi 31 août 2026 pour **Killiam POPPE**
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette délibération ou l'adjoint dûment déléguée à cette affaire ;
- D'engager la dépense au chapitre

LE MAIRE

SECRETAIRE DE SEANCE

LES MEMBRES